

ILS ONT 20 ANS

Antoine, contre vents et marées

CHARENTE-MARITIME Antoine Richard est un patron marin pêcheur à La Cotinière, sur l'île d'Oléron. Une vocation et surtout une sacrée responsabilité

« Demain, à deux heures, soyez en forme ! » Le ton est ferme mais la voix toujours juvénile. Antoine Richard n'a pas grand mal à se faire écouter sur « Le Belouga ». À 20 ans, il est le plus jeune marin pêcheur à patronner un bateau sur l'île d'Oléron. Sa fine barbe rousse en collier dénote toujours dans l'univers barbu des vieux lours de mer.

« Ici, au port de La Cotinière, tout le monde le connaît », assure, complice, le gérant du café La Gaieté. Antoine, l'enfant du pays, y a fait les 400 coups. Petit déjà, il pressait quotidiennement la cadence de son vélo avant l'école, pour voir si des anguilles ne s'étaient pas perdues dans ses casiers. Un souvenir heureux qu'il se remémore, le regard bleu tourné vers l'Atlantique.

Une affaire de famille

Aujourd'hui, c'est sur ce même océan qu'Antoine passe ses journées avec son équipage. Si l'heure d'embauche est fixée à 2 h 30, l'heure de fin s'adapte au bon vouloir des marées et de la pêche du jour. Un huis clos flottant de 12 mètres, où les états d'âmes fluctuent au fil du courant. « En mer, nous sommes une équipe, lorsque l'un de mes équipiers n'a pas le moral, on doit le soutenir. Il ne faut être ni rancunier, ni prise de tête », explique-t-il. Et ce, malgré les différences d'âge et de conception du métier. « Le doyen à bord est le père de mon meilleur ami, il nous emmenait à la plage quand on était petits. Maintenant, je suis un peu son

patron », plaisante-t-il. Il n'y a qu'à voir Antoine remonter ses chaluts remplis de merlus pour se persuader que le jeune a répété ce geste toute sa vie. Un geste dans l'ADN de cette famille de pêcheurs, depuis déjà cinq générations.

Dès 16 ans, il fait ses classes sur « Le Souvenir ». Ses débuts difficiles ont de quoi rebuter les plus téméraires. « La première année, j'ai eu le mal de mer tous les jours. Mais bon, c'est comme le rhume, un jour ça passe ! » ironise-t-il. Une école de la rigueur dictée par son père et son grand-père, qui lui ont transmis le goût iodé de la pêche. Pendant son enfance, le premier partait en mer, pendant que le second s'occupait du matériel. « Ils m'ont élevé pour que je prenne un jour leur relève. » C'est chose faite.

Médaillé d'or du meilleur apprenti de France, Antoine retrouve vite la route sinueuse de La Cotinière. Un temps matelot sous les ordres de son cousin, il aspire à plus. Une place se libère sur le second bateau familial, « Le Belouga ». Ce sera sa chance. Il demande une dérogation pour commencer à patronner un mois avant l'âge légal. Prouver qu'à même pas 20 ans, ses épaules sont suffisamment larges pour reprendre l'affaire familiale n'a pas été simple. « J'ai toujours fait le plus possible pour



Petit déjà, il accélérât la cadence de son vélo, avant l'école, pour voir si des anguilles ne s'étaient pas perdues dans ses casiers. Aujourd'hui, Antoine patronne « Le Belouga ». PHOTO C. N.

ne pas être vu comme « le fils de ». Je n'ai pas eu le choix, j'ai dû montrer ce dont j'étais capable. » Une volonté de s'affirmer, au prix de nombreux sacrifices.

Une évidence

Lorsqu'Antoine embauche, les sonos de ses amis crachent encore les musiques entêtantes de soirée. Pour eux, cela ne pouvait pas se passer au-

trement. « Sa vocation était une évidence pour nous », témoigne l'un d'entre eux. Des sacrifices qui n'empêchent pas le jeune marin pêcheur de leur consacrer du temps, après certaines journées de travail. Même si le sommeil paradoxal prend souvent le pas sur la « happy hour ».

Ce décalage, il l'a choisi. Et le revendique. Et il n'est pas le seul. D'autres jeunes pêcheurs ont eu la

même appétence que lui pour le grand large, et la frénésie des journées de douze heures de travail. Aujourd'hui, seule une blessure pourrait le déloger de la proue de son embarcation.

Son objectif dans les cinq ans à venir : acquérir son propre bateau, sa propre maison, « et rester à La Cotinière » !

Corentin Nicolas